ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 11 / 10 / 2025 à 00:35

Date de publication : lundi 22 septembre 2025 à 03:21

Type : Constitution SASU

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 29/07/2025, il a été constitué une SASU dénommée :

APALHA

Siège social : 48 boulevard Eugène Réguillon 69100 VILLEURBANNE **Capital :** 317291 € **Objet social :** La Société a pour objet en France et à l'étranger :
• La prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat
de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans
toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit,
industrielle, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres.
• Toutes prestations de services, conseils, études en faveur des sociétés ou entreprises, sur
les plans administratif, comptable, technique, commerciale, financier ou autres,
• Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
– la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de
commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de
commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus
;
– la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la

cession de tous procédés, brevets et droits de
propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;
– la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
– Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. **Président :** Mme GAILLARD Léonor demeurant 3 chemin des coutures 69110 SAINTE-FOY-LÈS-LYON élue pour une durée illimitée **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément :** Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :
https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/8f888d8f-1201-4cd5-9e86-2f4d645943f8-form-instance